



O.G.E.C. École Jeanne d'Arc
École Privée Catholique d'Enseignement
25, avenue Jules Nadi
26190 Saint Jean en Royans
Tél : 04 75 47 71 04 - Fax : 04 75 48 54 16
Mail : ecole-jeanne-d-arc3@wanadoo.fr

TARIFICATION 2014-2015

CETTE NOTICE EST À CONSERVER CHEZ VOUS

L'aspect financier ne doit jamais empêcher une famille d'inscrire son enfant à l'école. Nous y tenons beaucoup. En cas de difficultés, venez simplement en parler au directeur : des aménagements sont toujours possibles.

1) COTISATION.

Cotisation annuelle : **49,50 €** par enfant

Cette cotisation couvre les cotisations auxquelles est assujettie l'école, dont une assurance individuelle élève.

Sauf accord avec le Directeur, le montant de ces frais sera payé lors de l'inscription ou réinscription de vos enfants.

Cette cotisation annuelle, ainsi que le solde éventuel de scolarité pour l'année antérieure, valideront la réinscription de septembre 2014 et devront être réglés au plus tard le 23 mai 2014.

Nous n'encaisserons pas votre chèque avant le 4 juillet 2014 sauf avis contraire de votre part.

2) ASSOCIATION DES PARENTS D'ÉLÈVES

Les familles qui le souhaitent, peuvent adhérer à l'association des parents d'élèves (Apel).

La cotisation à l'Apel est fixée à **15,50 €**.

Nous tenons à vous rappeler que le nombre de famille adhérente à l'Apel est très important pour la représentativité de l'école tant au niveau départemental que national.

Les familles à jour de leur cotisation sont membres de l'Apel et ont droit à un abonnement à la revue "Famille Éducation".



O.G.E.C. École Jeanne d'Arc

École Privée Catholique d'Enseignement

25, avenue Jules Nadi

26190 Saint Jean en Royans

Tél : 04 75 47 71 04 - Fax : 04 75 48 54 16

Mail : ecole-jeanne-d-arc3@wanadoo.fr

3) CONTRIBUTION DES FAMILLES.

Les contributions des familles couvrent les frais afférents à la gestion des investissements, au caractère propre de l'école et à l'adaptation de l'outil pédagogique.

Selon votre choix, ces frais apparaîtront sur votre relevé de participation :

- À l'année : au mois d'octobre 2014.
- Au trimestre : aux mois d'octobre 2014, de janvier 2015 et d'avril 2015.
- Au mois : de septembre 2014 à juin 2015.

Pour les règlements au mois et au trimestre vous pouvez régler **par prélèvement automatique**. Vous devrez pour cela remplir et signer l'autorisation de prélèvement que nous vous adresserons. Si vous utilisiez l'année dernière ce mode de règlement, l'autorisation que vous avez signée reste valable jusqu'à ce que vous la déniez.

Le tarif de base par enfant est le suivant :

À l'année : **370,50 €** Au trimestre : **123,50 €** Au mois (10 mois) : **37,05 €**

Ce tarif sera appliqué pour chaque enfant et une réduction de **- 30%** sera appliquée à partir du deuxième enfant.

Pour **deux enfants**, le montant des scolarités est de :

À l'année : **629,85 €** Au trimestre : **209,95 €** Au mois : **62,98 €**

Pour **trois enfants**, le montant des scolarités est de :

À l'année : **889,20 €** Au trimestre : **296,40 €** Au mois : **88,92 €**

Pour **quatre enfants**, le montant des scolarités est de :

À l'année : **1 148,55 €** Au trimestre : **382,85 €** Au mois : **114,85 €**

4) MINI SECTION.

Pour les enfants scolarisés en mini section en cours d'année :

- La cotisation annuelle est due dans son intégralité.
- La scolarité et les fournitures seront dues à compter du mois de rentrée effectif et seront calculées au prorata de la scolarité annuelle.



O.G.E.C. École Jeanne d'Arc

École Privée Catholique d'Enseignement

25, avenue Jules Nadi

26190 Saint Jean en Royans

Tél : 04 75 47 71 04 - Fax : 04 75 48 54 16

Mail : ecole-jeanne-d-arc3@wanadoo.fr

5) FOURNITURES.

Variables selon les communes de résidence du parent responsable, en fonction de la participation ou non de ces communes au fonctionnement de l'école :

	Maternelle	Primaire
Saint Jean en Royans	0,00 €	0,00 €
Rochechinard – Échevis – Saint Martin le Colonel – – La Motte-Fanjas	0,00 €	0,00 €
Bouvante – Oriol en Royans – Saint Thomas en Royans – Sainte Eulalie en Royans	0,00 €	52,00 €
Autres communes	41,00 €	52,00 €

Selon votre choix, ces frais apparaîtront sur votre relevé de participation pour chaque enfant :

- À l'année : au mois d'Octobre 2014.
- Au trimestre : aux mois d'Octobre 2014, de Janvier 2015 et d'Avril 2015.
- Au mois : de septembre 2014 à Juin 2015.

6) CONTRIBUTION VOLONTAIRE.

Grâce à elle, nous pouvons compléter les investissements indispensables.

Pour les familles qui le SOUHAITENT, elle sera ajoutée aux relevés de participation qui vous seront présentés.

A : 72,00 € à l'année / **24,00 €** par trimestre / **8,00 €** par mois

B : 144,00 € à l'année / **48,00 €** par trimestre / **16,00 €** par mois

C : 216,00 € à l'année / **72,00 €** par trimestre / **24,00 €** par mois

D : Les familles qui le souhaitent peuvent choisir un autre montant de contribution volontaire et (ou) un autre rythme de règlement (année, semestre, ...).



OGEC École Jeanne d'Arc

École Privée Catholique d'Enseignement

25, avenue Jules Nadi

26190 Saint Jean en Royans

Tél : 04 75 47 71 04 - Fax : 04 75 48 54 16

Mail : ecole-jeanne-d-arc3@wanadoo.fr

7) GARDERIE PÉRISCOLAIRE

L'école propose, en raison principalement du travail ou de l'éloignement, deux services périscolaires les lundis, mardis, jeudis et vendredis :

- **GARDERIE DU MATIN**

* de 7 h 00 à l'ouverture de l'école : **1,60 €**

* de 7 h 30 à l'ouverture de l'école : **1,10 €**

- **GARDERIE DU SOIR**

* de la sortie de l'école à 18 h 00 : **1,10 €**

* de la sortie de l'école à 18 h 30 : **1,60 €**

8) REPAS

L'école propose, en raison principalement du travail ou de l'éloignement, deux solutions « repas » les lundis, mardis, jeudis et vendredis.

- **ACCUEIL "REPAS DES MAMANS"**

Les repas sont fournis par la famille et un personnel formé accompagne les enfants pendant "le temps de midi".

* la séance : **3,20 €**

- **ACCUEIL "CANTINE"**

Les repas sont fournis par un prestataire extérieur (traiteur) et un personnel formé accompagne les enfants pendant "le temps de midi".

* la séance : **6,75 €**



O.G.E.C. École Jeanne d'Arc

École Privée Catholique d'Enseignement

25, avenue Jules Nadi

26190 Saint Jean en Royans

Tél : 04 75 47 71 04 - Fax : 04 75 48 54 16

Mail : ecole-jeanne-d-arc3@wanadoo.fr

9) SORTIES PRÉVUES DANS L'ANNÉE

Les tarifs de ces sorties ne sont pas encore connues, aussi vous trouverez ci-dessous le coût pour l'année 2013-2014.

- Les élèves de GS/CP : voyage un jour/une nuit

* 2013-2014 : **14,50 €**

- Les élèves de PS/MS/GS : visite d'une ferme pédagogique

* 2013-2014 : **13,00 €**

- Tous les élèves (sauf les minis) : deux sorties de ski

* 2013-2014 : **12,00 €** par sortie

Prévoir une augmentation de 3% à 5%.

- ~~Les élèves de CE et CM : Classes transplantées~~

* 2013-2014 : ~~**252,00 €**~~

10) CALENDRIER DES RÈGLEMENTS

Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre	Janvier
	Fournitures				
	Contributions	Contributions	Contributions	Contributions	Contributions
		Périscolaire	Périscolaire	Périscolaire	Périscolaire
					Ski
		Classes transplantées	Classes transplantées	Classes transplantées	Classes transplantées

Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet
					Cotisations
Contributions	Contributions	Contributions	Contributions	Contributions	
Périscolaire	Périscolaire	Périscolaire	Périscolaire	Périscolaire	Périscolaire
Ski				Sorties maternelles-CP	
Classes transplantées	Classes transplantées	Classes transplantées	Classes transplantées	Classes transplantées	